



DISCOURS DE LA MAIRESSE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

11 décembre 2023


DRUMMONDville
Capitale du développement

AVANÇONS

DE MANIÈRE RESPONSABLE,
AVEC AUDACE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je m'adresse à vous ce soir pour vous présenter le fruit d'un travail des plus rigoureux, exigeant, mais surtout ambitieux, pour notre ville.

En effet, chaque année, votre conseil municipal, soutenu par une équipe administrative chevronnée, vous expose les orientations budgétaires de la Ville pour l'année à venir.

Le budget de votre organisation municipale, c'est la mise en commun de nos ressources financières collectives pour nous doter et financer, ensemble, des services et des infrastructures publics de qualité.

C'est bien là le cœur de notre présence ici, ce soir : comme mairesse, tout comme mes collègues élus, j'ai à cœur le bien commun. L'engagement public est exigeant, mais, si nous répondons présents au quotidien, c'est bien parce qu'il nous importe, plus que tout, de



Stéphanie Lacoste, mairesse
de Drummondville

garantir qu'à Drummondville, les citoyennes et les citoyens bénéficient de services qui répondent à leurs attentes et ont accès à des installations qui leur offrent l'occasion de s'épanouir chaque jour davantage.

Je vous le disais, si nous sommes en mesure de vous présenter ce budget dont nous sommes fiers, c'est aussi parce qu'à Drummondville, nous pouvons nous appuyer sur des hommes et des femmes qui se consacrent tous les jours à leur mission de service public au sein de votre administration municipale.

Leur sens du devoir, mais, surtout, du bien collectif, a guidé les décisions que nous avons à prendre. Je veux saluer leur dévouement et souligner, encore, leur précieux travail.





Notre tâche ne fut pas mince. Cette année, peut-être pour la première fois de manière aussi marquée, nous avons fait face aux premiers contrecoups concrets de cette pandémie qui nous a durement touchés en regard de l'inflation. Nous voyons que ses effets, je dirais même les déstabilisations importantes qu'elle entraîne, se font, aujourd'hui, bien sentir.

Alors qu'au cours des exercices précédents, nous avons encore la chance de gérer des contrats conclus avant la pandémie, à des prix entre guillemets normaux, les renouvellements contractuels récents reflètent l'impact de l'inflation et de la désorganisation de la chaîne d'approvisionnement.

GARDER EN TÊTE LA CAPACITÉ DE PAYER DES FAMILLES

C'est dans ce contexte que nous avons dû boucler un budget complexe, qui continue de mûrir en même temps que Drummondville poursuit sa croissance enviable. Nous maintenons, toutefois, les services aux citoyens, et ce, encore une fois, en gardant en tête la capacité de payer des familles.

J'ajoute à cela que nous sommes dans une année de dépôt d'un nouveau rôle foncier. Ce dernier présente des valeurs historiques, du jamais vu à Drummondville. Comme dans plusieurs villes au Québec ces dernières années, le nouveau rôle reflète l'emballement du marché immobilier entre juillet 2019 et juillet 2022, alimenté par une demande plus que soutenue. Notre ville attire sans cesse de nouvelles familles et de nouveaux résidents, ce qui fait que nos maisons prennent de la valeur.

Comme vous le savez, tous les trois ans, l'évaluation de nos maisons est mise à jour dans un nouveau rôle d'évaluation foncière.

Ainsi, pour cet exercice, en moyenne, à Drummondville, l'évaluation municipale des maisons a augmenté de 49,7 % pour s'établir à 345 000 \$, par

« Cette année, peut-être pour la première fois de manière aussi marquée, nous avons fait face aux premiers contrecoups concrets de cette pandémie qui nous a durement touchés en regard de l'inflation. »

rapport à 223 000 \$ au dépôt du précédent rôle. Même si cette évaluation est généralement en deçà de la réalité du marché, en d'autres mots, du prix qu'un citoyen peut obtenir lors de la vente de sa propriété, nous pouvons voir positivement le fait que les familles voient leurs investissements immobiliers prendre de la valeur. Nous avons tous, en quelque sorte, enrichi notre patrimoine. Pour certains, c'est un bas de laine pour leur retraite; pour d'autres, c'est un legs majeur pour leurs enfants.

Toutefois, je suis consciente que l'augmentation de la valeur de nos biens immobiliers peut entraîner des répercussions sur le compte de taxes de certains



et certaines d'entre nous. C'est pour cela que pour faire face à cette réalité, nous avons consenti une baisse historique du taux de la taxe foncière. Ainsi, en 2024, ce taux passe à 0,602 \$ par 100 \$ d'évaluation, comparativement à 0,872 \$ en 2023, soit une baisse de 31 %.

**BAISSE
HISTORIQUE DU
TAUX DE LA
TAXE FONCIÈRE
RÉSIDENTIELLE**

**-0,27 \$
DU 100 \$ D'ÉVALUATION**

Ainsi, dans ce contexte, nous avons pu limiter la variation moyenne des taxes foncières à 3,4 %, soit bien moins que l'inflation qui se situait toujours à 4,6 % au 31 octobre 2023. Du côté des tarifications pour l'eau potable, les matières résiduelles, les égouts et les fosses septiques, la variation demeure sous contrôle, à 1,5 %, pour la maison moyenne. En somme, donc, l'accroissement total pour une maison moyenne, rappelons-le, d'une valeur de 345 000 \$, correspondra à 118 \$ sur l'année, soit 9,83 \$, ou 4,9 %.

Par ailleurs, retenons que ces chiffres, appliqués aux résidences drummondvilloises, font que près de 25 % des résidences bénéficieront ainsi d'un gel ou d'une baisse du compte de taxes. D'autres verront leur taxe foncière s'apprécier parallèlement à l'augmentation de la valeur de leur propriété, dont près de 53 % des résidences qui verront leur compte de taxes demeurer au niveau de l'inflation.

Ces écarts s'expliquent par le fait que nous devons, par la loi, appliquer un seul taux de taxation foncière à toutes les résidences. Or, les maisons n'ont pas toutes eu les mêmes variations de leur évaluation. C'est pour cela que certains peuvent voir leur compte de taxes baisser alors que d'autres observent une variation positive.

En bref, et malgré le dépôt du nouveau rôle qui, je le répète, a vu la valeur de certaines maisons augmenter très fortement, nous avons pu amoindrir l'impact financier sur les familles.

PLUS D'AUTONOMIE FISCALE RÉCLAMÉE À QUÉBEC

Et cet exercice, nous le répétons chaque année sans relâche, est rendu presque insensé puisque nous dépendons encore à près de 76 % des revenus des taxes foncières pour financer nos municipalités. Oui, les villes ont fait des gains à l'occasion de la signature du plus récent pacte fiscal, mais c'est tout un modèle que nous devons revoir. Encore cette année, je souhaite qu'un jour, nous puissions acquérir plus d'autonomie fiscale, notamment en retirant encore davantage des fruits de l'activité économique qui se fait sur notre territoire, en utilisant nos infrastructures. C'est en fait le gros bon sens que de laisser plus de possibilités de revenus fiscaux pour les villes pour en finir avec la dépendance au développement foncier à outrance.



Nous héritons de toujours plus de responsabilités, comme la gestion de l'itinérance, la crise du logement ou encore l'adaptation aux changements climatiques, mais nous ne bénéficions pas des ressources qui s'y rattachent alors que, pour la plupart, ces enjeux sont de la responsabilité des autres paliers de gouvernement. Il reste donc des progrès à faire, et je sais avoir l'oreille attentive de mes collègues députés pour trouver des voies de passage.

Si je continue à marteler ce message, c'est parce qu'au fond, nous finançons ainsi vos services. Dans notre budget de fonctionnement, en 2024, cela se matérialise par plusieurs affectations marquantes, qui ont un effet d'augmentation sur le budget pour votre bénéficiaire direct, que je souhaite vous partager.

Une part importante des nouvelles dépenses est destinée aux travaux publics, pour 2,3 M\$, à la sécurité publique, aux pompiers et à la Sûreté du Québec, à hauteur de 1,1 M\$, ainsi que pour les loisirs qui, avec 2,4 M\$ supplémentaires, verront un financement revu à la hausse pour les centres communautaires, le maintien des arénas, des patinoires et des parcs. De cette somme, notons que près de 900 000 \$ supplémentaires sont destinés au transport en commun.

APPEL AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONCERNANT LE TRANSPORT EN COMMUN

Vous me permettrez de lancer ici un appel au gouvernement du Québec : il n'y a pas que les sociétés de transport des grands centres qu'il faut soutenir. Dans nos villes de taille moyenne, les citoyennes et les citoyens souhaitent avoir accès à des solutions de transport collectif adéquates. Il y a là une question environnementale, bien sûr, mais aussi financière, car les voitures, l'essence, les assurances, etc., coûtent plus cher aux usagers. En soutenant davantage le transport en commun, le gouvernement du Québec aiderait les villes dans leur mise en œuvre de solutions pour la population. J'en appelle donc à trouver des solutions gagnantes pour tous et toutes.

Nous le voyons, les services dits essentiels demeurent donc soutenus et bien financés, pour votre bénéficiaire. Sécurité, qualité de vie et confort de nos infrastructures demeurent au cœur de nos orientations financières.

Nous marquons également le coup pour la réalisation de notre vision enchâssée dans notre Planification stratégique 2023-2027. Avec l'imputation d'une somme de 2 M\$ à sa réalisation en 2024, nous assurons le financement et la mise en œuvre d'objectifs que j'avais annoncés au plus récent souper de la mairesse.

Mes derniers mots concernant le budget de fonctionnement 2024 iront à l'important effort collectif que nous faisons en augmentant les immobilisations payées comptant de 3,2 M\$. Nous les portons ainsi de 6,8 M\$ en 2023, à pas moins de 10 M\$ en 2024.



Cette progression en lien avec notre cadre financier est extrêmement pertinente puisqu'elle signifie que nous payons encore plus d'immobilisations directement, sans avoir recours à la dette. Soyons fiers de développer notre ville sans toujours « pelleter par en avant » le coût de nos investissements. Ce sont là des décisions responsables !

Immobilisations
payées comptant

10 M\$

UN RECORD



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

En ce qui concerne notre budget d'investissement, que nous nommons communément le PTI, une feuille de route financière solide, il nous a fallu être agiles pour le boucler. Mais nous avons fait preuve de courage et de créativité pour nous assurer de ne pas imposer à notre ville des décisions néfastes pour sa gestion des immobilisations.

Permettez-moi d'ajouter que les sommes prévues à notre PTI sont destinées à plus de 75 % au maintien de nos actifs. Ce que cela veut dire, c'est que nous devons investir pour garder en état nos infrastructures existantes. Et je vous le dis, c'est un choix important que nous faisons, car, trop longtemps au Québec, les actifs n'ont pas été entretenus comme il se devait. Nous avons donc du maintien d'actifs à réaliser, mais aussi du rattrapage.

Dans ce contexte, il faut prendre en compte l'inflation qui, je le répète, continue de frapper aussi bien les finances des familles que celles de la Ville. Les infrastructures et autres installations, par exemple, sportives, auxquelles vous avez droit pour assurer une





offre de services à la hauteur qui contribue à notre qualité de vie collective, sont de plus en plus onéreuses à construire, mais aussi à entretenir.

Votre conseil ne baisse toutefois pas les bras. Nous avons pris des décisions fortes, qui vont dans le sens de la dynamique et de la croissance qui définissent Drummondville. En d'autres mots, nous devons nous assurer de nous donner les moyens de continuer à rayonner et d'imposer notre leadership dans les domaines qui nous démarquent.

POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

En ce sens, nous faisons preuve de responsabilité et de transparence en adoptant une Politique de gestion de la dette, en adéquation avec notre rigoureux cadre financier en

place depuis 2015, pour nous donner les moyens de nos ambitions, et ce, en tout respect de la capacité financière des contribuables.

Ainsi, cette Politique permet d'intégrer une somme totale de 30 M\$ qui sera répartie au cours des prochaines années, dès 2025 en fait, compte tenu des besoins croissants et des nombreuses obligations de notre organisation.

Il s'agit donc d'un effort important, mais rigoureusement contrôlé. Oui, c'est un effort marqué que nous faisons, mais parce que nous souhaitons continuer à suivre les balises de notre saine gestion financière. Nous sommes audacieux, mais nous n'avons pas de chèque en blanc de la population.



Donc, en clair, toute nouvelle décision future du conseil en ce sens devra être votée publiquement. Nous le faisons ce soir, car c'est notre devoir et notre engagement de responsabilité. Mais nous le faisons aussi pour garantir la sécurité financière de la Ville dans le futur. Nous tenons à cette transparence dans la saine gestion de nos finances publiques, qui sont solides et pérennes, mais qui connaissent, toutefois, un contexte inflationniste jamais vu auparavant.

Nous fournissons donc un effort additionnel, mais parce que nous croyons que nous devons, je le répète, continuer à tirer notre épingle du jeu. Nous croyons en notre

communauté, en nos entreprises, en notre population, qui contribuent, par leur travail, à faire que Drummondville continue de se développer. Il est donc de notre devoir d'accompagner toute cette force par nos investissements, qui se font, bien sûr, en ne négligeant à aucun moment la capacité de payer des Drummondvillois et des Drummondvilloises.

INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES, ROUTIÈRES ET DE MOBILITÉ ACTIVE

Concrètement, nos investissements, sans compter la part assumée par les nombreuses subventions et autres contributions que nous recevons chaque année (plus de 47 % en 2024), se matérialisent par une somme de 15,8 M\$ pour la construction et la réfection de nos infrastructures souterraines, routières et de mobilité active. Comme au cours des années précédentes, nos infrastructures se refont une beauté : je pense à la rue Lindsay, moderne, agréable, sécuritaire pour tous et toutes, tout comme à la rue



Ringuet qui, en répondant aux principes du programme «À pied à vélo ville active», adresse directement le bien-être et la quiétude de nos jeunes qui se rendent à l'école.

Les piétons et les cyclistes sont pris en compte en ce qui concerne leur confort et leur sécurité. Nous adressons aussi la fluidité pour les automobilistes avec la réalisation, en 2024, d'un plan de gestion des déplacements et de la circulation sur le boulevard Saint-Joseph. Nous souhaitons nous assurer de la bonne coordination des différents accès au



boulevard, notamment là où il y a des feux de circulation, et ce, afin que la circulation en général soit agréable et efficace, tant sur le boulevard que sur les rues avoisinantes.

Je pense aussi aux nouvelles réfections d'infrastructures d'égouts et d'aqueduc, comme la rue Pelletier ou la rue Saint-Georges qui ont déjà été reconstruites, et aux travaux des 13^e et 14^e Avenues qui seront réalisés en 2024.

De plus, je profite ici de l'occasion pour vous indiquer que les travaux de construction de l'usine de traitement de l'eau vont bon train, tout en respectant les budgets. Vous avez probablement aperçu la structure d'acier maintenant installée, signe bien concret de l'avancement du plus important projet public de l'histoire de notre ville.

Bref, nous sommes engagés pour pérenniser nos installations de services essentiels !

En ce qui concerne notre développement économique, nous consentons des investissements à hauteur de plusieurs millions de dollars pour poursuivre le développement de nouveaux terrains industriels. Ces investissements seront compensés par la vente des terrains à terme ou autres contributions, et représentent donc un coût nul pour la population.

ZONES INDUSTRIELLES

L'aménagement de nouvelles zones industrielles dans les secteurs Saint-Charles et Saint-Nicéphore représentent des investissements de l'ordre de 10,7 M\$ en 2024 pour la Ville.

Vous le voyez, nous sommes extrêmement ambitieux pour nous assurer d'offrir aux entreprises des espaces adéquats pour leurs opportunités d'affaires. C'est une source d'emplois, de croissance et de création de richesse pour notre milieu et nous sommes au rendez-vous pour soutenir le développement économique de notre milieu.



**On se donne rendez-vous
en octobre 2024**

**SII
vim**

**DRUM
MOND
VILLE**



De plus, nous aurons, en 2024, des occasions de développement uniques pour le milieu économique drummondvillois avec l'accueil, ici, du Sommet international de l'innovation en ville médiane, que vous entendrez souvent sous l'acronyme SIIVIM.

Grâce à ce sommet, nous créerons des occasions de maillage au bénéfice de nos entreprises innovantes avec d'autres entreprises innovantes à l'international. Nous pourrions favoriser le développement d'entreprises en démarrage et de PME qui proposent des solutions innovantes à leur marché. Nous réunirons les conditions pour accélérer le déploiement d'innovations dans les villes médianes du Québec et dans le monde. Et surtout, nous ferons rayonner Drummondville comme lieu d'attraction et d'implantation d'entreprises innovantes.

CENTRE-VILLE

Du côté du centre-ville, nous pouvons être fiers du dynamisme renouvelé de ce secteur Oh! centre de notre ville. Les festivals, la programmation musicale du parc Saint-Frédéric, la grande murale en hommage à Rita Letendre, bref, la culture et les arts en général, animent particulièrement l'endroit. Les commerçants, avec le leadership de la Commission du développement du centre-ville et du projet Fortissimo, se concertent de manière intéressante pour être partie prenante de la dynamisation du centre-ville. C'est dans ce contexte que nous continuons d'investir pour les commerçants, mais aussi pour tous ceux et toutes celles qui y résident, sans oublier les nombreux visiteurs.

Pour assurer ce renouveau dans le temps, nous y bonifions les infrastructures. D'ailleurs, je vous informe que nous réservons 1 M\$ destiné à toute la requalification et à l'aménagement de ce secteur névralgique de notre ville. Ici aussi, cette vision en est une qui démontre la proactivité de la Ville pour structurer son centre-ville. Nous aurons l'occasion de vous présenter cet important projet plus en détail au cours des prochains mois.

FORTISSIMO

Non loin de là, nous injectons des sommes pour la poursuite du développement de l'écoquartier Fortissimo. La maison de projet a été aménagée en 2023 et nous aurons de bonnes et d'excitantes nouvelles à vous communiquer sous peu. Il s'agit là d'un projet unique et structurant qui marquera Drummondville pour plusieurs générations !

Du côté des loisirs et de la qualité de vie, nous investissons des sommes qui concernent divers domaines, mais qui vous touchent directement : je pense à la réfection des terrains du tennis intérieur René-Verrier et à ceux situés à proximité du parc Frigon, à la rénovation de plusieurs chalets de parcs, ainsi qu'aux travaux planifiés à la gloriette Gaston-Mandeville,

sisé au parc Sainte-Thérèse. D'ailleurs, ce parc bénéficie d'un investissement de 600 000 \$ en 2024. La population du secteur, proche des travaux de l'usine de traitement de l'eau, aura le loisir de retrouver des infrastructures modernes. C'est important pour nous de nous assurer de cela, en continuité avec la volonté populaire exprimée à travers une initiative du budget participatif.

En 2024, nous irons également de l'avant avec un important réaménagement au parc du Jardin-des-Galeries, dans le secteur de la rue Paris, ainsi qu'avec l'installation de nouveaux modules de jeux aux parcs de la Sainte-Anne, dans le secteur Saint-Charles, et du Faucon, situé dans le domaine La Volière.

Pour clore le chapitre des loisirs, sachez que la demande officielle de subvention pour la rénovation complète du centre Marcel-Dionne a été déposée. Nous sommes confiants que le gouvernement du Québec sera au rendez-vous de ses engagements. De notre côté, le travail est fait et nous sommes prêts pour débiter le projet une fois les subventions obtenues.

Les arts et la culture ne seront pas en reste. Parmi nos initiatives, je souhaite souligner deux projets en particulier. D'abord, nous réaliserons une murale sur le parcours de la promenade Rivia. D'autre part, nous organiserons un concours pour réaliser une murale au centre sportif Girardin.

Ces projets sont dignes de mention, car ils contribuent à l'essor de l'art public sur notre territoire. Nous tenons à poursuivre en ce sens, car l'art public offre de nombreux bienfaits, tant pour les citoyens et les citoyennes individuellement que pour notre communauté. En effet, l'art public facilite l'accessibilité aux arts et à la culture. En démocratisant l'accès, il invite le plus grand nombre à la réflexion quant aux messages que les œuvres véhiculent. En outre, il provoque la créativité des artistes de chez nous et, enfin, il embellit nos espaces communs. Il est donc important d'investir dans les arts, et notre conseil continuera de le faire en 2024.

En démocratisant l'accès, il invite le plus grand nombre à la réflexion quant aux messages que les œuvres véhiculent. En outre, il provoque la créativité des artistes de chez nous et, enfin, il embellit nos espaces communs. Il est donc important d'investir dans les arts, et notre conseil continuera de le faire en 2024.

UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE

Vous le voyez, nous avons beaucoup de travail à accomplir. Il n'y a pas de surprises, car nos projets suivent une feuille de route claire : notre Planification stratégique 2023-2027, balisée



AVANÇONS

DE MANIÈRE RESPONSABLE,
AVEC AUDACE

par notre cadre financier. Ainsi, toutes les actions que nous réalisons grâce aux équipes municipales sont rigoureusement planifiées. Elles expriment la vision du conseil, elle-même structurée dans nos divers documents de planification. Nous continuerons donc rigoureusement à les appliquer, notamment notre Plan de mobilité durable 2020-2040, notre Plan de conservation des milieux naturels 2021-2031, notre Plan d'adaptation aux changements climatiques 2023-2033, notre Politique de l'arbre, et notre nouvelle Politique de gestion de la dette.

Vous le constatez, votre conseil à une feuille de route claire et des objectifs concrets. Notre ville rayonne et continue d'attirer les entreprises, les investisseurs et les familles. Nous nous assurons que les meilleures conditions soient réunies et nous investissons dans notre développement, mais nous le faisons pour qu'il soit durable et en respect de la capacité financière des contribuables.

Bref, nous avançons de manière responsable, mais avec audace !

REMERCIEMENTS

Permettez-moi pour conclure d'adresser de sincères remerciements à notre directeur général, M. Francis Adam, ainsi qu'à tous les services municipaux impliqués dans cet exercice à la fois complexe et délicat. J'ai une pensée particulière pour l'équipe du Service des finances de notre trésorier, M. Benoit Carignan, pour tout l'accompagnement offert. Un travail collectif !

Je vous invite, si vous le souhaitez, à retrouver plus de détails entourant le budget de fonctionnement 2024 et le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 sur notre site Web, au drummondville.ca.

Merci de votre attention.






DRUMMONDville
Capitale du développement